



Commission des Statuts et Règlements

Réunion du 22 Septembre 2021 à 18h30

Présidence : M. Jamal SOUADJI

Présents : MM. Marcel FRIBOULET, Manuel COBO, Mohamed RAOUADI (CDA), Gérard VIVARGENT (CD).

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif)

U14 D3 B Match 50185.1 Neuilly Plaisance Sports/Es Stains du 18/9/21

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que le minibus transportant les joueurs est tombé en panne sur la route à Rosny sous Bois,

Constatant que l'Es Stains joint un justificatif de dépannage en bonne et due forme de la société Speed Carrosseries Services basée à Stains,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg avec frais d'arbitrage à la charge de l'Es Stains.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U14 D4 B Match 50365.1 Cosmos Fc/Js Villetaneuse du 18/9/21

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que Cosmos Fc avait effectué une demande de report à son adversaire qui l'avait acceptée,

Constatant que le District a refusé la demande de report, le motif n'étant pas règlementaire,

Constatant dès lors que le match restait à jouer,

Constatant la présence du Cosmos Fc sur place,

Constatant l'envoi d'un mail du Président de Js Villetaneuse reconnaissant qu'il n'a pas fait attention que le match n'était pas reporté et que, pris par d'autres occupations, il n'avait matériellement plus le temps d'emmener son équipe à St Denis,

Considérant que les accords des clubs sur un report n'est enregistré qu'après homologation du District, ce qui ne fut pas le cas et que donc l'absence de Js Villetaneuse est considérée comme un forfait,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Prononce le 1^{er} forfait de Js Villetaneuse pour en attribuer le gain au Cosmos Fc (5-0, 3 points au Cosmos Fc, 0 point à Js Villetaneuse).

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U14 D4 E Match 50228.1 Montfermeil Fc 4/Paris International du 18/9/21

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Après lecture de la FMI,

Constatant que l'équipe de Paris International n'apparaît pas sur la feuille de match,

Après lecture du rapport de Paris International qui précise que son équipe est arrivée en retard suite à une panne de véhicule,

Constatant qu'il a essayé de « prévenir mais personne ne répondait »,

Après lecture du rapport de Montfermeil Fc,

Constatant que l'Arbitre a clôturé la FMI en constatant l'absence de l'équipe adverse et est parti trente minutes après le supposé coup d'envoi,

Constatant que l'équipe receveuse était encore en tenue les deux équipes ont décidé de jouer la rencontre avec un score de 4-1 en faveur de Paris International,

Considérant que l'Arbitre officiel a définitivement arrêté la rencontre suite à l'absence d'une équipe et qu'il est strictement interdit de jouer un match officiel après cette décision même si les deux équipes sont d'accord,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

**Prononce le forfait retard de Paris International pour en attribuer le gain à Montfermeil Fc 4 (5-0, 3 points à Montfermeil Fc 4, 0 point à Paris International),
Rappelle des deux clubs aux devoirs de leur charge.**

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu

des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

FORFAITS

1^{er} Forfait :

Seniors D3 B Neuilly Plaisance Sports/**Cs Villetaneuse 2** du 12/9/21
U18 D2 B Bourget Fc/**Coubronnois Fc (avisé)** du 26/9/21
U14 D4 B Cosmos Fc/**Js Villetaneuse** du 18/9/21
U14 D4 D Fc Villepinte 2/**As Bondy 3** du 18/9/21
U14 D4 E **Neuilly Plaisance Sports 2**/Fa Le Raincy 2 du 18/9/21
Anciens D1 St Denis 2/**Fc Aulnay** du 12/9/21
Futsal D1 **Drancy Futsal**/Aulnay Nord Plus du 18/9/21
Futsal D2 A **Montreuil Ac/Drancy Futsal 3** du 20/9/21
Futsal D2 B Aulnay Nord Plus 2/**Atletico Bagnolet** du 18/9/21
Futsal D2 B **Noisy Tous Unis/Blanc Mesnil Sf** du 17/9/21

Forfait Général

Seniors Féminines D1 **Etoile Fc Bobigny**
U14 D4 E **Fc 93 Bobigny Bagnolet Gagny**
CDM D1 **Fc 93 Bobigny Bagnolet Gagny**
CDM D2 **Red Star Fc**
Super Vétérans Poule D **Blanc Mesnil Sf 2**
Futsal D2 A **School Sport Event**
U18 D3 A **Noisy le Grand Fc**
U14 D4 **Noisy le Grand Fc 2**
U14 D4 **As Victory**
Critérium 45 ans **Blanc Mesnil Sf 3**

DOSSIERS EN ATTENTE

*Seniors D1 St Denis Us 2/Stade de l'Est du 12/9/21 : Convocations pour le 28/9/21.
*Seniors D2 A Uf Clichois 2/Fa Le Raincy du 12/9/21 : Convocation pour le 28/9/21
*U16 D4 Uf Clichois/OI Noisy le Sec Banlieue 93 du 12/9/21 : Convocation pour le 28/9/21
*U14 D4 C Drancy Fc/Ass Noisienne du 18/9/21 : En attente d'un justificatif de l'ARS
*Futsal D1 Karma Fsc/Cité Sport et Culture 2 : en attente pour complément d'enquête

FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES

1ère demande :

*U16 D1 **Fc Livry Gargan**/St Denis Us du 19/9/21
*U14 D2 B **Blanc Mesnil Sf 2**/Fc 93 Bobigny Bagnolet Gagny 2 du 18/9/21
U14 D3 A **Sc Dugny**/As Bondy 2 du 18/9/21
U14 D3 B **Sfc Neuilly 2**/Fc Aulnay du 18/9/21
U14 D4 A **Montreuil Fc 2**/Pierrefitte Fc 3 du 18/9/21
U14 D4 B **Fc Aulnay 2**/So Rosny 2 du 18/9/21
U14 D4 B **Gournay Fc**/Bourget Fc 2 du 18/9/21
U14 D4 D **Paris International 2**/St Denis Us 3 du 18/9/21
U14 D4 E **Montreuil Souvenir**/Flamboyants de Villepinte 2 du 18/9/21
Futsal D2 A **Futsal Neuilly**/Sevran Fu 2 du 18/9/21
Futsal D2 B **Drancy Futsal 2**/Drancy United du 18/9/21

2è demande

U16 D4 A **Cosmos Fc**/Sevran Fc 2 du 12/9/21
U16 D4 B **Ja Drancy 5**/As La Courneuve 2 du 12/9/21

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES (FMI) NON UTILISEES

Avertissement

U16 D4 B Ja Drancy 5/**As La Courneuve 2** du 12/9/21 : Pas de code tablette

Fin de la réunion à 19h35